

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

#### Autres désignations

SDS-28

**Nom commercial du produit/désignation** Weller Tip -Tinner -Activator

**N° de l'article (utilisateur):** Weller Tip -Tinner -Activator No. T00513 031 99, T00513 031 49

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

##### Secteur d'utilisation

Fabrication d'ordinateurs, de produits électriques et optiques et d'installations électriques.

##### Catégories de produits [PC]

Matière de soudage et de brasage, liquéfiant

Activateur

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Weller Tools GmbH

Carl-Benz-Strasse 2

Germany-74354 Besigheim

boîte postale:

Téléphone: +49 7143 580-0

Telefax: +49 7143 580-108

E-mail: info@weller-tools.com

Service responsable de l'information: environmental department

Renseignement téléphone: +49 7143 580-101

Renseignement fax: +49 7143 580-108

Numéro d'appel d'urgence: GIZ mainz +49 6131 - 19240 ( language - german, english, french)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE**

#### Catégories de danger

Xi; R36/37

#### Phrases R

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

#### Dangers pour la santé:

##### Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2

##### Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Dangers pour la santé

STOT SE 3

##### Consignes en cas de risques pour la santé

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

##### Dangers pour la santé

Hautreiz. 2

##### Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

#### Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses

Xi Reizend.

#### Phrases R

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

#### Phrases S

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S23.7 Ne pas inspirer les fumées.

S25 Éviter le contact avec les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

## étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

### Pictogrammes des risques



GHS07

### Mention d'avertissement

Attention

### Consignes en cas de danger:

#### Consignes en cas de risques pour la santé:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### consignes de sécurité:

#### Informations générales:

P102 À conserver hors de portée des enfants.

#### Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Réaction:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Identificateurs produit

Diamoniumphosphat

### 2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1/3.2 Indications pour préparation

#### Description

Tin in suspension with Ammonium Phosphate lead free / Bleifreier Aktivator für Lötspitzen-Verzinnung

#### Composants dangereux:

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| tin, Zinn                          | >=36 % |
| CAS 7440-31-5                      |        |
| EC 231-141-8                       |        |
| Ammoniumphosphat                   | =24 %  |
| CAS 7722-76-1                      |        |
| EC 231-764-5                       |        |
| Diamoniumphosphat                  | =37 %  |
| CAS 7783-28-0                      |        |
| EC 231-987-8                       |        |
| Xi; R36/37/38                      |        |
| Surfactant / Tenside               | <1 %   |
| CAS 7757-82-6, 7732-18-5, 91-20-3  |        |
| EC 231-820-9, 231-791-2, 202-049-5 |        |

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

## En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction. Sable sec. poudre D.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit. Dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

#### Mesures de précautions individuelles

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune donnée disponible

### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

#### Précautions de manipulation

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

#### Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Veiller à aspirer les vapeurs / aérosols directement à l'endroit où ils se forment.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conseils pour le stockage en commun

#### Classe de stockage

Solides non combustibles

TRGS-510 Lagerklasse 13

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

#### Mesures techniques pour éviter l'exposition

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

#### Protection individuelle

#### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**aspect**

**État**

solide

**Couleur**

gris

**Odeur**

caractéristique

|   |           | paramètre   | Méthode - source - remarque |
|---|-----------|-------------|-----------------------------|
| valeur pH   | 6         | à °C: 20 °C |                             |
| Température de fusion/plage de fusion                   | ca.232 °C |             |                             |
| Température d'ébullition/plage d'ébullition             | ca.260 °C |             |                             |
| Point éclair (°C)                                       |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Vitesse d'évaporation / Indice d'évaporation            |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Solides inflammables                                    |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Aérosols inflammables                                   |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Limite supérieure d'explosivité (Vol%)                  |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Limite inférieure d'explosivité (Vol%)                  |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Pression de la vapeur                                   |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Densité   |           |             | n.b.                        |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C (air = 1)         |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Solubilité dans les corps gras (g/L)                    |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Soluble (g/L) dans                                      |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W) |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Température d'auto-inflammation                         |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Température d'auto-inflammation                         |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Décomposition exothermique                              |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Explosifs   |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Gaz comburants  |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Liquides comburants                                     |           |             | Aucune donnée disponible    |
| Matières solides comburantes                            |           |             | Aucune donnée disponible    |

### 9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

#### Solubilité dans l'eau (g/L)

**remarque**

partiellement soluble  
(Ammonium-Phosphat)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

## 10.5 Matières incompatibles

### Matières à éviter

Air, humide.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

chlore. Fumée d'oxyde métallique toxique.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Estimation/classification

Peut irriter les voies respiratoires.

#### Endommagement/irritation des yeux

##### Résultat / évaluation

irritant.

#### Sensibilisation

##### Sensibilisation respiratoire

##### Résultat / évaluation

sensibilisant.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Autres informations écotoxicologiques

##### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit

##### Élimination appropriée/Produit:

Entsorgung gemäß Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG). L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Elimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

**Code des déchets produit** 120199

##### Désignation des déchets

Abfälle a. n. g.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

|  | Transport par voie terrestre<br>(ADR/RID) | Transport maritime (IMDG) | Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) |
|--|---|---------------------------|---------------------------------------|
| 14.1 N° UN   | non applicable                            | non applicable            | non applicable                        |
| 14.2 Désignation officielle pour le transport              |   |                           |                                       |
| 14.3 Classe(s)   |   |                           |                                       |
| 14.4 Groupe d'emballage                                    |   |                           |                                       |
| 14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT                        |   |                           |                                       |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur |   |                           |                                       |

Transport par voie terrestre  
(ADR/RID)

Transport maritime (IMDG)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-  
DGR)

14.7 Transport en vrac conformément  
à l'annexe II de la convention Marpol  
73/78 et au recueil IBC

## **Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

### **Informations complémentaires**

#### **Indications diverses**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Reizend. Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

## **SECTION 16: Autres informations**

### **Références littéraires et sources importantes des données**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.